

La reconstruction de l'école Coty mise en suspens

Lors d'une réunion de quartier, mercredi, Sylvie de Gaetano, maire de Trouville, a annoncé aux habitants que le projet de reconstruction de l'école René-Coty était mis « en stand-by ».

Il ne fallait pas arriver en retard à la réunion de quartier de l'équipe municipale de Trouville-sur-Mer, salle René-Poret, à l'école René-Coty, rue Sir-Bertrand-Russel, mercredi, en début de soirée.

La maire Sylvie de Gaetano a annoncé, en début de réunion, que « **le projet de reconstruction de l'école René-Coty était mis en stand-by** ». La raison ? Financière principalement. Le projet s'élève à 14 millions d'euros. L'heure n'est pas aux dépenses pour l'État. « **Il n'est pas question de faire porter l'investissement aux seuls Trouvillais.** »

Elagage des arbres, vitesse, fuite...

Lors d'un conseil municipal en avril 2023, la maire avait annoncé : « **La Ville a toujours l'objectif de construire un nouveau groupe scolaire, mais de par les contraintes réglementaires, notamment liées à la problématique des zones humides, il ne sera pas possible de construire sur le plateau d'Hennequeville. Les études se portent dorénavant sur un projet de pôle éducatif qui sera réalisé sur le site de l'école René-Coty. Afin de formaliser ce projet, la Ville a commandé une étude de faisabilité qui a confirmé la pertinence du projet.** »

Un habitant a demandé s'il était envisageable de voir les plans. « **On en est très loin** », lui a répondu la maire.

Plusieurs thèmes ont été abordés par les élus et les riverains. Des problèmes de lumière et d'électricité ont été évoqués dans le quartier de l'école René-Coty. « **Nous n'avons pas été aidés par les intempéries. Et nous avons eu pas mal de problèmes avec le Sdec énergie (le service public de l'énergie dans le Calvados). Ça s'explique également par le manque d'élagage des arbres. La brigade verte est passée dans tous les lieux où les arbres dépassent des propriétés et sont sur les fils électriques. On est à fond sur le sujet. Des riverains ont reçu des mises en demeure. Et ceux qui ne le font pas, on le fera à leur place, et ils recevront la facture.** »

Plusieurs riverains, dont certains du chemin du Rocher, se sont plaints des problèmes sur leurs toitures à cause de l'absence d'élagage. Ils ont été encouragés à prendre contact avec la brigade verte.

Une maison médicale en projet à Hennequeville

D'autres se sont inquiétés de la vitesse dans le chemin de Callenville. « **On a pourtant mis des dos-d'âne. La police municipale va effectuer des contrôles de vitesse.** »

Un riverain a informé qu'il y avait de nouveau une fuite, dans le même chemin. « **Si ça gèle, ça va être beau dans ce chemin.** » Surtout quand on connaît la pente. « **On a demandé à Eurovia d'intervenir** », a informé Patrice Brière, adjoint chargé de la gestion de la voirie.

La maire a également indiqué que la municipalité projetait de construire une maison médicale à Hennequeville. « **On a des demandes de kinés, d'infirmiers... Et on réalisera un parking à côté.** » Une initiative saluée par les riverains.

Prochaines réunions de quartier : mercredi 11 décembre, à 18 h, à l'école Louis-Delamare ; jeudi 12 décembre, à 18 h 30, à l'Hôtel de ville et lundi 16 décembre, à 18 h, au gymnase Maudelonde.

Marc AUBAULT.



Le projet de pôle éducatif sur le site de l'école René-Coty, à Trouville-sur-Mer, est mis en suspens. Ouest-France